

Demande d'autorisation de travail (AT) pour un salarié étranger

Je souhaite demander une autorisation du GNCN-C pour travailler



1 QUE DOIS-JE FAIRE ?

Quel type d'autorisation de Travail (AT)?

- AT de moins de 3 mois
- Prolongation d'AT de moins de 3 mois
- AT de 3 mois et plus
- Renouvellement d'AT

Comment faire ?

- 1) L'employeur dépose l'offre d'emploi (OE) auprès d'une structure de placement
- 2) Je transmets ma demande avec le récépissé de dépôt de l'OE et les justificatifs via le « téléservices »

Quels justificatifs (liste non exhaustive)?

- Le contrat de travail, lettre, contrat de mission / détachement
- Les attestations d'assurance médicale et de rapatriement
- Le justificatif de logement du salarié étranger
- La copie des pages du passeport du salarié étranger
- D'autres documents sont réclamés selon le type d'AT demandée

2 QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE ?

Je reçois un récépissé de réception de la demande

Je reçois une information sur l'avancée de ma demande

J'attends de recevoir l'arrêté adopté et le QR Code

Je dépose ma demande de visa accompagnée de mon AT

Je peux commencer à travailler muni de mon AT